

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 74 (dont 18 procurations)

N°29

OBJET :

FICT 2017-2021

24EME
PROGRAMMATION

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 08 OCT. 2021

Publiée ou notifiée

le : 08 OCT. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT (à partir de la délibération n°51), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°11), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD (à partir de la délibération n°9), Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER (de la délibération n°1 à 35 et à partir de la délibération n°39), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT (à partir de la délibération n°20), Henri SARRE (à partir de la délibération n°9), Corinne IBARRA, Claude MALHURET (de la délibération n°1 à 30 et à partir de la délibération n°35), Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE, Michèle CHARASSE à Nicole COULANGE, Jean-Claude BRAT à Jean-Sébastien LALOY (jusqu'à la délibération n°50), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Ludivine DUFRAISE à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jacques TERRACOL, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Annie DAUPHIN à Jean-Sébastien LALOY, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD (jusqu'à la délibération n°10) Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Jean ALMAZAN, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°19), Henri SARRE à Corinne IBARRA (jusqu'à la délibération n°8) Alexis BOUTRY à Evelyne VOITELLIER, Linda PELISSIER à Corinne IBARRA, Sylvie DUBREUIL à Evelyne VOITELLIER.

Absents excusés :

MM. François SZYPULA, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du conseil communautaire de Vichy Val d'Allier n°6 du 4 avril 2013 portant création du FICT, et n°2/B du 18 juillet 2013 portant règlement du FICT,

Vu le dispositif des contrats communaux d'aménagements de bourg instaurés par le Département de l'Allier et co-financés par Vichy Communauté, dont les dispositions ont été adoptées par la délibération n°10 du 25 mars 2010,

Vu la délibération du 18 juin 2015 relative au soutien de VVA aux projets d'investissements des communes et portant prorogation des dispositions du FICT 2013-2014 sur la période 2015-2020 tout en permettant le cumul du plafond annuel du FICT sur la période 2015-2020 (soit 6 années),

Vu les délibérations du Conseil communautaire de Vichy Val d'Allier du 24 septembre 2015 relative à la 1ère programmation FICT 2015-2020, du 25 février 2016 relative à la 2ème programmation FICT 2015-2020, du 15 septembre 2016 relative à la 3ème programmation FICT 2015-2020, du 8 décembre 2016 relative à la 4ème programmation FICT 2015-2020, du 30 mars 2017 relative à la 5^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 22 juin 2017 relative à la 6^{ème} programmation FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 7^{ème} programmation du FICT 2015-2020, du 28 septembre 2017 relative à la 8^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 20 décembre 2017 relative à la 9^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 8 Mars 2018 relative à la 10^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 14 Juin 2018 relative à la 11^{ème} programmation 2017-2020, du 20 septembre 2018 relative à la 12^{ème} programmation du FICT 2017-2020, du 13 décembre 2018 relative à la 13^{ème} programmation, du 28 février 2019 relative à la 14^{ème} programmation, du 28 Mars 2019 relative à la 15^{ème} programmation, du 13 Juin 2019 relative à la 16^{ème} programmation, du 26 Septembre 2019 relative à la 17^{ème} programmation, du 05 décembre 2019 relative à la 18^{ème} programmation, du 13 février 2020 relative à la 19^{ème} programmation, du 24 septembre 2020 relative à la 20^{ème} programmation, du 03 Décembre 2020 relative à la 21^{ème} programmation, du 04 mars 2021 relative à la 22^{ème} programmation, du 08 Juillet 2021 relative à la 23^{ème} programmation,

Vu le pacte fiscal et financier de solidarité adopté par délibération du conseil communautaire du 28 septembre 2017 portant modification du FICT 2015-2020,

Vu la délibération N°18 du conseil communautaire du 04 mars 2021 approuvant la prolongation du dispositif FICT sur l'exercice 2021,

Vu les demandes de subvention déposées au titre du FICT par les communes de Brugheas, Busset, Châtel Montagne, Châtelus, Ferrières-sur-Sichon, La Chapelle, La Chabanne, Lavoine, Mariol, Saint Clément, Saint Nicolas des Biefs, Saint Germain des Fossés, Saint Pont, Saint Rémy-en-Rollat et Vendat,

Considérant la volonté de Vichy Communauté de soutenir les politiques d'investissement des communes sur des projets d'intérêt commun permettant d'améliorer le cadre de vie et donc l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité d'arrêter une 24^{ème} liste de projets d'intérêt commun décrits dans la présente délibération,

Considérant que le coût des travaux réalisés par la commune de La Chapelle portant sur l'achat de matériels est inférieur au budget prévisionnel qui avait été retenu pour attribuer la subvention de l'agglomération dans le cadre de la 23^{ème} programmation, il convient de régulariser le montant de cette aide versée par Vichy Communauté,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la 24^{ème} liste de projets d'intérêt commun telle que présentée ci-dessus.
- D'annuler et de remplacer la 23^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 3 215 euros à la commune de La Chapelle pour l'achat de matériels,
- D'annuler et de remplacer la 23^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 10 964 euros à la commune de La Chabanne pour les travaux de VRD à Chaudagne (9 556 €), et l'aménagement d'un gîte communal (1 408€),
- D'annuler et de remplacer la 22^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 4 235 euros à la commune de Saint Clément pour la mise en conservation des couvertures de l'église,
- D'annuler et de remplacer la 11^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 30 000 euros à la commune de Ferrière sur Sichon pour l'aménagement de l'entrée de bourg,
- De corriger l'erreur matérielle qui s'était glissée dans la 23^{ème} programmation concernant la commune de Châtel Montagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

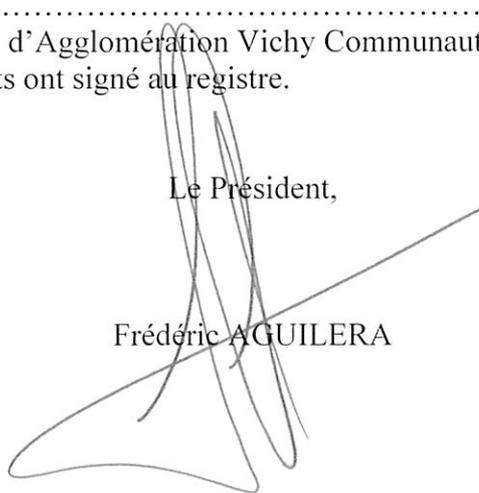
- valide la 24^{ème} liste des projets d'intérêt commun figurant au présent rapport et le montant des fonds de concours inhérents à chaque projet,
- annule et remplace la 23^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 3 215 euros à la commune de La Chapelle pour l'achat de matériels,
- annule et remplace la 23^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 10 964 euros à la commune de La Chabanne pour les travaux de VRD à Chaudagne (9 556 €), et l'aménagement d'un gîte communal (1 408€),
- annule et de remplace la 22^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 4 235 euros à la commune de Saint Clément pour la mise en conservation des couvertures de l'église,
- annule et remplace la 11^{ème} programmation de FICT visant à accorder la somme de 30 000 euros à la commune de Ferrière sur Sichon pour l'aménagement de l'entrée de bourg,
- corrige l'erreur matérielle qui s'était glissée dans la 23^{ème} programmation concernant la commune de Châtel Montagne.
- autorise M. le Président ainsi que le directeur général des services à mettre en œuvre les dispositions nécessaires à l'application des contrats entre Vichy Communauté et les communes,
- charge M. le Président et le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Dit que les crédits correspondants seront inscrits dans le budget principal 2020 - chapitre 204.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 30 septembre 2021.
Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Considérant que le coût des travaux réalisés par la commune de Ferrières sur Sichon concernant l'aménagement de l'entrée de bourg est également inférieur au budget prévisionnel qui avait été retenu pour attribuer la subvention de l'agglomération dans le cadre de la 23^{ème} programmation, il convient de régulariser le montant de cette aide versée par Vichy Communauté,

Considérant le nouveau plan de financement prévisionnel adressé par la commune de La Chabanne pour les travaux de VRD à Chaudagne et l'aménagement du gîte communal « la maison du Rocher », pris en compte dans le cadre de la 23^{ème} programmation,

Considérant le nouveau plan de financement prévisionnel adressé par la commune de Saint Clément concernant les travaux de restauration de l'église, il convient de régulariser le montant du fonds de concours alloué par Vichy Communauté,

Communes	Intitulé du projet	FICT Communes / Vichy Communauté			
		Montant global de l'opération (HT) d'intérêt commun	FICT 2017-2021	FICT Restant disponible (avant décision du CC)	FICT retenu au titre de l'opération
Brugheas	Travaux de VRD « chemin du Pigeonnier » et « Charme Haute »	32 745 €	172 737 €	28 035.27 €	8 186.25 €
Busset	Travaux de VRD « La Côte et Moulin Rouchon »	18 332 €	111 660 €	9 061 €	9 061 €
Châtel Montagne	Modification d'une erreur matérielle concernant la 23^{ème} programmation :				
	Isolation d'un atelier communal de centre-bourg « Le Rakou »	25 118 €	93 278 €	14 000 €	6 000 €
	Réfection du chemin communal « Signablin » et la VRD de Chargeraud	38 460 €			8 000 €
Châtelus	Réfection de chemins ruraux	10 500 €	71 705 €	14 341 €	3 675 €
Ferrières-sur-Sichon	Annule et remplace la 11^{ème} programmation concernant l'aménagement de l'entrée de bourg	10 998 €	101 400 €	71 400 €	5 499 €

La Chabanne	Annule et remplace la 23^{ème} programmation concernant				
	Travaux de VRD à Chaudagne	34 644 €	80 430 €	16 086 €	12 125 €
	Aménagement d'un gîte communal « la Maison du Rocher »	11 212 €			2 540 €
La Chapelle	Régularisation de la 23^{ème} programmation concernant L'achat de matériels	3 055 €	89 785 €	49 176 €	1 527.5 €
La Guillermie	Achat d'un tractopelle	26 000 €	73 355€	14 671 €	10 500 €
Lavoine	Salle multi activités	694 090 €	99 335 €	24 455 €	69 340 €
	Achat de matériels (tondeuse autoportée et balayeuse)	13 800 €			6 900 €
	Travaux de VRD (Creux du Loup/Busset)	6 200 €			3 100 €
	Pose de barrières au niveau du pont	2 965 €			1 480 €
	Changement des menuiseries de l'école	6 488 €			3 244 €
Mariol	Annule et remplace la 22^{ème} programmation (Eglise – mise en conservation des couvertures : 4 235 €)				
	Restauration de l'église	1 201 145 €	89 913 €	38 977 €	34 939 €
	Logement communal – installation d'un poêle à granulés	4 490 €			2 245 €
	Cantine – achat de matériels	3 577 €			1 788 €
Saint Clément					
Saint Germain des Fossés	Installation d'une chaudière dans un logement communal	6 365 €	357 210 €	56 340 €	3 183 €
	Achat d'un camion	21 570 €			10 785 €

	Installation d'un dispositif de video protection dans l'espace public	53 436 €			26 718 €
	Aménagement d'un bassin d'orage dans le parc de la mairie	16 480 €			8 240 €
Saint Nicolas des Biefs	Achat d'un tracteur	175 000 €	91 535 €	85 812 €	48 330 €
	Travaux de VRD communale N°1	50 003 €			17 501 €
	Travaux de VRD communale N°2	35 957 €			17 978 €
Saint Pont	Sécurisation de l'accès et rénovation de la garderie	7 120 €	77 258 €	18 182 €	2 490 €
	Raccordement aux réseaux divers depuis le parking de la salle polyvalente pour l'installation d'une boulangerie	3 320 €			1 660 €
	Aménagement paysager du parvis de l'école et de la mairie	620 €			310 €
	Changement du battant de la grosse cloche de l'église	791 €			395 €
	Réfection de la rue des rases	117 890 €			13 327 €
Saint Rollat Rémy-en-	Installation de volets roulants à l'école	8 400 €	196 907 €	1 649 €	1 649 €
Vendat	Acquisition et installation d'aires de jeux dans la cour de l'école et au sein du parc public	20 000 €	275 331 €	47 880 €	10 000 €
	Acquisition de mobiliers et de matériels pour la mairie	17 640 €			8 820 €
	Busage des trottoirs et création d'un chemin piétonnier Route de Saint Pont	25 390 €			12 695 €
TOTAL 24^{ème} PROGRAMMATION FICT :					
<u>368 320.75 €</u>					

*Enveloppe FICT 2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N°29 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE
2021 FICT 2017-2021 24EME PROGRAMMATION

.....
Date de décision: 30/09/2021

Date de réception de l'accusé 08/10/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 30SEP2021_29

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210930-30SEP2021_29-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .8

Finances locales

Fonds de concours

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 29.pdf (99_DE-003-200071363-20210930-30SEP2021_29-DE-1-1_1.pdf)